

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES  
FORESTIERS DE LA RÉGION  
DE QUÉBEC



# Une bonne année

En consultant les résultats de la dernière année, j'ai plusieurs raisons de me réjouir. Avec une production de plus de 837 500 mètres cubes solides et des résultats financiers positifs, nous avons connu une bonne année. La production est en baisse par rapport aux derniers exercices, mais est demeurée à un niveau élevé et satisfaisant. Quand il se vend plus de 800 000 m<sup>3</sup>s dans notre territoire, cela reflète un dynamisme certain, signe que les producteurs et acheteurs sont au rendez-vous en même temps. Le marché du sciage est demeuré particulièrement robuste, surtout dans le contexte d'incertitude créé par le litige sur l'exportation du bois d'œuvre vers les États-Unis. Heureusement, la taxe à l'exportation imposée par les Américains a été contrebalancée par une forte demande et par un taux de change favorable. Pour le bois à pâte et le bois de panneaux, la demande est demeurée bonne et les livraisons ont été conformes aux contrats négociés. Il faut particulièrement se réjouir du bon ordre qui a régné sur le marché du bois résineux de 4 pieds : pas de surproduction et pas de longs retards de livraison cette année ! Dommage que la fin de ce marché soit maintenant annoncée, alors que la recette pour un marché ordonné se raffine de plus en plus. Au chapitre des bonnes nouvelles, il faut mentionner la continuation des activités de l'usine de sciage résineux de Saint-Hilarion, dans Charlevoix. L'arrivée d'un nouveau propriétaire était inattendue et elle donne un peu d'espoir aux producteurs de cette région. Sans l'arrivée du Groupe Lebel, l'avenir s'annonçait des plus sombres !

## Quelques déceptions

Dans mon palmarès des déceptions de 2017, la première place revient sans conteste à la stagnation des prix des billots de sciage. Je veux bien comprendre que nos scieries ont connu des années de vaches maigres et souhaitent regarnir leurs coffres. Je veux bien prendre en compte que les prix auxquels ils vendent leurs copeaux ont beaucoup diminué. Mais quand j'observe la progression impressionnante des prix du bois scié, je ne peux qu'être déçu que le prix de nos billots n'ait pas progressé plus qu'ils ne l'ont fait. C'est peut-être une des explications derrière la baisse de production des dernières années. Un producteur qui n'a pas l'impression d'être traité équitablement ne sera pas empressé de vendre son bois. Je peux aussi parler de stagnation pour mes autres déceptions. Que ce soit pour la négociation de nouveaux contrats de transport ou pour celle de nouveaux contrats avec les usines de sciage, le peu d'empressement de nos vis-à-vis à convenir d'améliorations pourtant bien nécessaires me désole. Espérons que le début de l'année 2018 nous amènera des développements intéressants sur ces deux fronts.

## Fêtons fièrement nos 60 ans !



L'année 2018 sera l'occasion de marquer le 60<sup>e</sup> anniversaire de création du premier plan conjoint de notre territoire, celui de Charlevoix. Ce sera aussi le 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de notre actuel Plan conjoint, né de la fusion des sept plans conjoints mis sur pied entre 1958 et 1962.

C'est un anniversaire qu'il convient de fêter avec fierté. Soixante ans de détermination et de solidarité. Soixante ans d'action collective et de mise en commun de nos ressources. Soixante ans pendant lesquels des milliers de producteurs ont fait confiance à leur office, puis à leur syndicat, pour défendre leurs intérêts sur les marchés comme auprès des élus. Soixante ans d'évolution de nos façons de faire, pour s'adapter aux changements dans les marchés, à ceux des lois ou aux variations des attentes de nos communautés. Fêtons dignement, mais pas avec la nostalgie du passé. Retenons de ces années qu'il est plus facile d'obtenir des gains en étant solidaires et qu'on surmonte aussi mieux les échecs quand ils surviennent. Les défis sont encore nombreux devant nous et les outils sur lesquels nous pouvons réellement compter pour leur faire face sont peu nombreux et toujours aussi pertinents. À nous d'en prendre tous bien soin !

## Merci à vous tous

Les pages qui suivent vous en diront plus sur les nombreux autres dossiers auxquels nous avons consacré nos efforts et nos énergies en 2017. Si vous souhaitez encore plus d'informations, ne soyez pas gênés de questionner nos employés. Je sais qu'ils prendront tout le temps nécessaire pour bien vous informer et je les en remercie. Merci aussi à mes collègues du conseil d'administration pour leur dévouement et pour leur disponibilité. Surtout, merci à tous ces membres qui nous soutiennent et comptent sur nous pour défendre leurs intérêts. Dans l'environnement toujours plus complexe où nous œuvrons, obtenir des gains n'est pas facile et nécessite souvent des années de travail. Vous sentir derrière nous, exigeants mais patients, nous pousse à mieux faire et à persévérer.

Gaétan Boudreault,  
Président

# Ce qu'est le SPFRQ



## Un syndicat professionnel

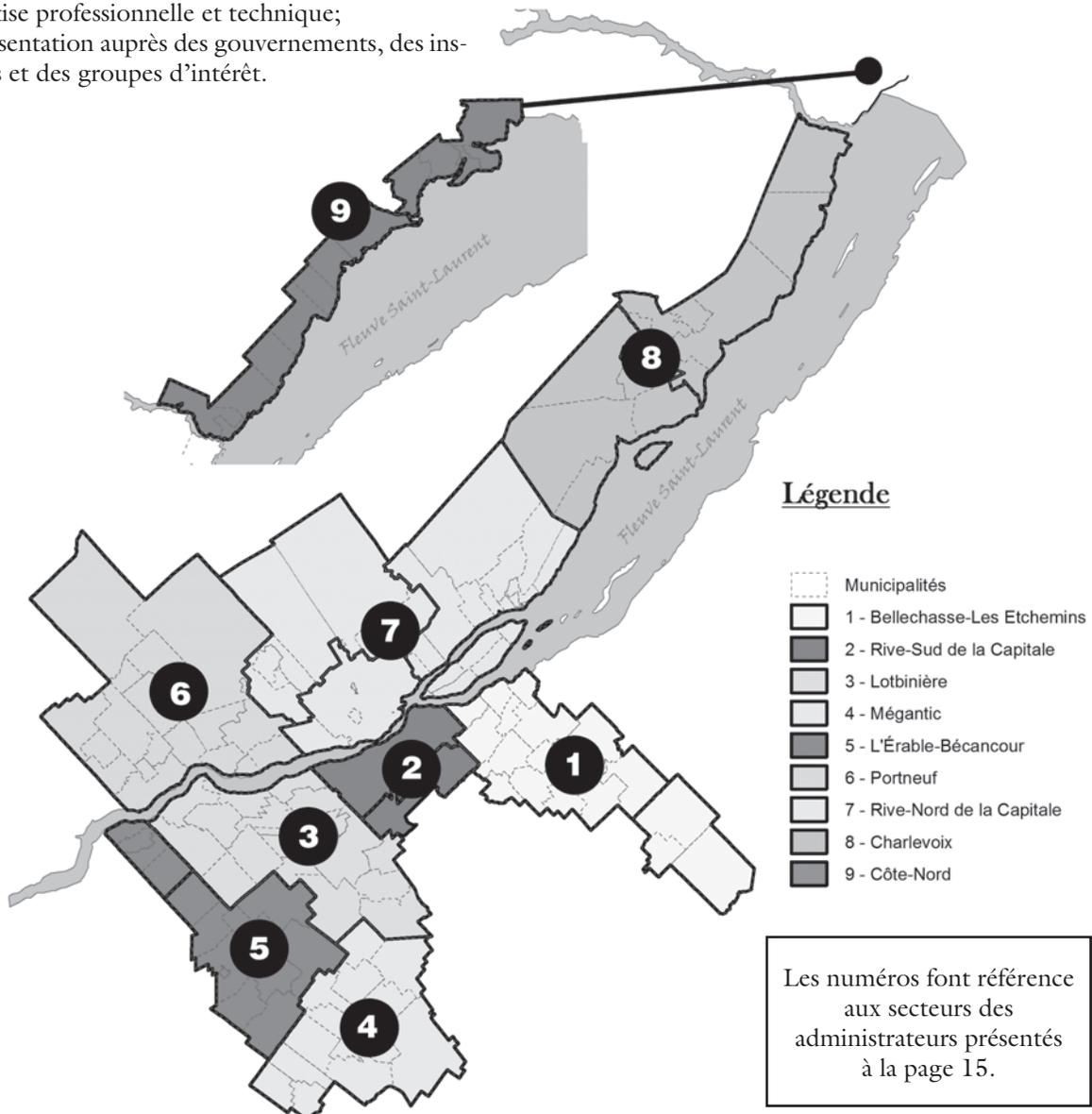
Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel qui regroupe 1 835 propriétaires de forêts privées adhérents. Le SPFRQ est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte plus de 14 200 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, Québec, G2E 5S2.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

**Visitez le site Web du Syndicat  
au [www.spfrq.qc.ca](http://www.spfrq.qc.ca)**

Les principaux champs d'activité du SPFRQ sont :

- La mise en marché collective;
- L'information et la formation;
- L'expertise professionnelle et technique;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.





## **Un gestionnaire de plan conjoint**

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. Comme souhaité par les producteurs de bois, ces pouvoirs varient selon les marchés.

### **Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique**

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat agit en tant qu'agent exclusif de vente comme le permet la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche. À ce titre, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingentement), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

### **Le bois pour le sciage et le déroulage**

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, axé sur la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les offres des acheteurs en matière de prix et de conditions d'achat (volume, dimensions, qualité), surveille les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

## **La gouvernance du SPFRQ**

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année, il y a eu neuf séances du conseil d'administration dont une était par conférence téléphonique. M. Gaston Martineau ayant démissionné de son poste le 4 mai 2017, le conseil d'administration a nommé M. Claude Breton pour que celui-ci occupe le siège laissé vacant.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à quatre reprises. Le comité des finances tient aussi une réunion informelle avant chaque séance du conseil d'administration.

### **La reddition de compte à la RMAAQ**

La Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

# Les problèmes et les défis de la forêt privée



Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux problèmes et défis.

## Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui vit de nombreux et rapides changements et qui voit se poursuivre la concentration des usines achetant en forêt privée; négocier avec ces acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à l'aménagement durable des forêts privées; revendiquer une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

## Les défis du SPFRQ

Les négociations de nouveaux contrats pour la mise en marché du bois de sciage et pour le transport du bois à pâte sont deux dossiers qui présentent des défis importants et qui ont requis au cours de la dernière année des efforts particuliers des administrateurs et des employés du Syndicat.

Beaucoup d'efforts ont aussi été consentis au développement de stratégies régionales de mobilisation de bois des forêts privées au sein de plusieurs agences régionales de mise en valeur. Souhaitées par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, ces stratégies

interpellent les partenaires des agences pour imaginer et mettre en œuvre des actions susceptibles de générer des volumes supplémentaires de bois. En tant que gestionnaire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, le Syndicat a pris la décision de jouer un rôle dynamique et de premier plan dans ces stratégies régionales.





# Les activités en 2017

## La mise en marché

Les ventes pour l'année 2017 ont atteint 837 500 mètres cubes solides (m<sup>3</sup>s), une réduction de 3,7 % par rapport au volume de 869 400 m<sup>3</sup>s de l'année dernière. Malgré cette réduction, on peut qualifier ces résultats de très satisfaisants compte tenu des importants changements qui se sont dessinés dans l'environnement d'affaires des producteurs de bois en forêt privée.

Le secteur du sciage et du déroulage a subi une légère réduction de 2,6 % avec des livraisons totales de 610 000 m<sup>3</sup>s. À 163 400 m<sup>3</sup>s, les ventes dans le secteur des pâtes et papiers ont augmenté de 1,5 %. Par contre, celles dans le secteur des panneaux et autres marchés ont diminué de 22 % par rapport à l'année dernière.

L'ensemble des ventes a dépassé 36,1 millions de dollars. Le tableau 1 présente la répartition des revenus de vente aux usines au cours de l'année.

## Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'occupe activement du développement de nouveaux marchés. En 2017, le Syndicat a amorcé une démarche en collaboration avec d'autres gestionnaires de plan conjoint afin de faire connaître aux industriels et à plusieurs ministères et institutions gouvernementales la disponibilité d'un volume de 460 000 m<sup>3</sup>s de bois résineux de petites dimensions en forêt privée. Cette démarche avait pour but de susciter l'intérêt d'un promoteur pour ce type de produit dont la mise en marché demeure primordiale pour la continuité des opérations forestières en forêt privée.

D'autres projets ont mobilisé des efforts. Mentionnons, par exemple, la démarche de création de plusieurs cours de transfert susceptibles de rendre plus concurrentiel le bois localisé à de longues distances des usines.

Afin de favoriser des discussions harmonieuses entre les propriétaires de boisés et les entrepreneurs forestiers, le Syndicat a adopté et diffusé un modèle de contrat de récolte de bois ou de vente de droit de coupe. Une tournée de huit entrepreneurs forestiers a également permis de mieux cerner leurs besoins et ainsi mieux cibler les services à leur offrir.

Le Syndicat a répondu à plusieurs consultations du MFFP pour déterminer si celui-ci doit accorder des volumes ponctuels disponibles en forêt publique. Mentionnons également que ce ministère va accorder de nouveaux contrats en garanties d'approvisionnement pour les années 2018 à 2023.

En collaboration avec la FPFQ, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois. Ce bureau vend aux enchères une partie du bois de la forêt publique.

TABLEAU 1

### DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS EN 2017

	\$	%
Montant total reçu des usines	36 064 241	100,0 %
Montant net remis aux producteurs	30 538 839	84,7 %
Montant remis aux transporteurs <sup>(1)</sup>	4 323 378	11,9 %
Prélevés « mise en marché et administration »	975 795	2,7 %
Prélevés « Fonds forestier »	247 204	0,7 %

<sup>(1)</sup> Ce montant exclut tous les montants versés directement aux transporteurs par les usines de sciage et de déroulage



## Le secteur du sciage et du déroulage

- Les négociations pour le renouvellement de l'entente canado-américaine sur le bois de sciage n'ayant pas abouti, le conflit est en cours depuis le printemps. Les Américains ont imposé des droits compensatoires et punitifs qui sont maintenant contestés juridiquement par le gouvernement canadien auprès des instances de l'ALENA et de l'OMC;
- Cependant, un taux de change favorable, des prix pour le bois scié à la hausse et les besoins constants de bois d'œuvre dans les états américains ont favorisé les ventes vers le marché américain;
- L'usine de Saint-Hilarion, qui était la propriété de Produits forestiers Résolu, a changé de main. Le groupe Lebel en a fait l'acquisition et a procédé à sa remise en marche;
- La compagnie Cèdart-Tech à Sainte-Thècle a fermé ses portes à l'été en occasionnant une perte financière importante pour un producteur de bois;
- Le Syndicat a dénoncé, en août, la plupart des ententes individuelles de mise en marché du bois destiné au sciage et au déroulage avec les scieurs. Les négociations pour le renouvellement ont débuté à l'automne et se poursuivront en 2018.

## Le secteur des pâtes et papiers

### *Kruger Wayagamack (Trois-Rivières)*

- La livraison de bois résineux à l'usine de Kruger Wayagamack s'est effectuée conformément aux ententes;
- Une entente a été également conclue avec cette usine pour 2018. Le volume transigé sera de 73 000 mètres cubes apparents. Au cours de l'automne, les représentants de cette compagnie nous ont informés que les achats de bois de 4 pieds seront probablement terminés au cours de l'hiver 2019;
- De nombreuses visites ont été effectuées pour vérifier le mesurage à l'usine et le respect des exigences sur le plan de la qualité et la fraîcheur des bois des producteurs.

### *Domtar (Windsor)*

- Un nouveau contrat a été conclu avec Domtar pour 2017 et 2018. Ce contrat prévoit une augmentation des prix ainsi qu'une prime à l'engagement offerte aux producteurs pour la livraison des feuillus mélangés de 8 pieds à l'usine de Windsor. Les volumes atteints ont permis le versement de cette prime et une amélioration des prix réellement payés en 2017;

- Pour ce nouveau contrat, le Syndicat a entrepris et complété des discussions en collaboration avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Un important investissement à l'usine de Windsor permettra en 2020 un changement dans les longueurs de bois qui seront acceptées. Une entente a été conclue pour favoriser la prise de décisions des dirigeants de Domtar pour ce nouveau projet;
- Après plusieurs tentatives, le Syndicat a conclu une entente spéciale avec Domtar pour des feuillus mélangés (principalement du bouleau à papier) provenant de la région de Charlevoix.

### *Usines américaines*

- Les livraisons aux papetières du Maine ont repris à la fin de l'année.

## Le secteur des panneaux OSB

- Les prix et la demande des panneaux se sont améliorés de nouveau en cours d'année.

### *Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)*

- Le Syndicat a conclu plusieurs ententes additionnelles pour ajouter des volumes de tremble. De plus, la possibilité d'ajouter la livraison de sapin-épinettes au groupe de pins-mélèze a été officialisée.

### *Norbord (Chambord)*

- Le projet de Norbord de relancer l'usine de Chambord a suivi son cours. Le Syndicat a offert aux nouveaux propriétaires des volumes provenant de la Côte-Nord et de Charlevoix afin de favoriser cette relance. Des discussions sont prévues en 2018 pour tenter de concrétiser une entente.

**TABLEAU 2**

### **NOMBRE D'USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION**

TYPE D'USINE	2005	2016	2017
Pâtes et papiers	4	4	4
Panneaux et autres	6	3	3
Sciage et déroulage	74	57	56
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>64</b>	<b>63</b>



## Les autres secteurs

### *Charbon de Bois Feuille d'Érable inc. (Sainte-Christine-d'Auvergne)*

- Les livraisons ont été conformes aux projections et l'entente actuelle (2016-2018) se réalise bien;
- Ce marché est réservé aux producteurs du secteur de Portneuf;
- Les actionnaires ont construit et opèrent maintenant une nouvelle usine à la fine pointe de la technologie à Saint-Tite en Mauricie. Cette nouvelle compagnie s'appelle Xylo Carbone inc. Le Syndicat a

déjà conclu une petite entente avec celle-ci pour des livraisons à la fin de décembre et à l'hiver 2018.

### *Silicium Québec (Bécancour)*

- Le Syndicat détient une entente de cinq ans pour la livraison de bois à cette compagnie avec le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie. Celui-ci a la responsabilité de l'ensemble de l'approvisionnement de l'usine;
- Les livraisons de feuillus ont été inférieures aux attentes.

### TABLEAU 3

Voici par ordre d'importance, les vingt principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

#### LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2017

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Scierie Dion et Fils	Saint-Raymond	Sciage feuillus et résineux
2	Clermond Hamel	Saint-Éphrem	Sciage résineux
3	Domtar	Windsor	Pâte feuillue (8 pieds) <sup>(1)</sup>
4	Scierie Alexandre Lemay & Fils	Sainte-Marie	Sciage résineux
5	Maibec	Saint-Pamphile	Sciage résineux
6	Kruger Wayagamack	Trois-Rivières	Pâte résineuse (4 pieds) <sup>(1)</sup>
7	Produits Forestiers Arbec	Saint-Georges-de-Champlain	Pâte feuillue (8 pieds) <sup>(2)</sup>
8	Boisaco	Sacré-Coeur	Sciage résineux
9	Bois Daaquam	Saint-Just-de-Bretenières	Sciage résineux
10	Carrier & Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
11	Blanchette & Blanchette	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
12	Matériaux Blanchet inc.	Saint-Pamphile	Sciage résineux
13	Charbon de Bois Feuille d'Érable	Sainte-Christine-d'Auvergne	Pâte feuillue (12-16 pieds) <sup>(3)</sup>
14	Mobilier Rustique inc.	Saint-Martin	Sciage résineux
15	Produits forestiers Résolu	Saint-Hilarion	Sciage résineux
16	Éloi Moisan inc.	Saint-Gilbert	Sciage résineux et feuillus
17	Groupe Lebel inc.	St-Hilarion Saint-Hilarion	Sciage résineux
18	Bersaco inc.	Les Bergeronnes	Sciage feuillus
19	Bois de Sciage Lafontaine inc.	Sainte-Perpétue	Sciage résineux
20	Scierie Lapointe et Roy	Courcelles	Sciage résineux

<sup>(1)</sup> Marché des pâtes et papiers

<sup>(2)</sup> Marché des panneaux OSB

<sup>(3)</sup> Marché du charbon de bois



**TABLEAU 4**

**PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR 2016-2017**

En dollar (marchés contingentés)

ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET : FINAL		PROVISoire 2018
			2016	2017	
Sapin-épinettes <sup>(1)</sup>	Pâtes	m <sup>3</sup> app.	26,87	27,46	26,37
Pruche <sup>(1)</sup>	Pâtes	m <sup>3</sup> app.	21,99	21,99	21,99
Pins-mélèze 8 pieds <sup>(3)</sup>	Panneaux	m <sup>3</sup> sol.	31,12	31,12	29,62
Pins-mélèze tiges <sup>(3)</sup>	Panneaux	m <sup>3</sup> sol.	28,12	28,12	26,62
Pruche et mélèze 8 pieds <sup>(4)</sup>	Pâtes	t.m.a.	57,61	57,61	57,61
Feuillus mélangés 4 pieds <sup>(2)</sup>	Charbon	m <sup>3</sup> app.	28,96	28,97	27,36
Feuillus mélangés 8 pieds et plus <sup>(2)</sup>	Charbon	t.m.v.	40,37	40,42	37,87
Feuillus mélangés 8 pieds <sup>(1)</sup>	Pâtes	t.m.a.	65,40	67,46	64,68
Tremble 8 pieds <sup>(3)</sup>	Panneaux	m <sup>3</sup> sol.	33,11	33,11	31,61
Tremble 8 pieds <sup>(1)</sup>	Pâtes	t.m.a.	63,49	63,97	61,33
Tremble tiges <sup>(3)</sup>	Panneaux	m <sup>3</sup> sol.	30,11	30,11	28,61

<sup>(1)</sup> Sauf Charlevoix et Côte-Nord

<sup>(2)</sup> Portneuf

<sup>(3)</sup> Sauf Côte-Nord

<sup>(4)</sup> Lotbinière-Mégantic

m<sup>3</sup> app. = mètre cube apparent

m<sup>3</sup> sol. = mètre cube solide

t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)

t.m.v. = tonne métrique verte

**TABLEAU 5**

**LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2016-2017**

En m<sup>3</sup> solide, toutes essences incluses

SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Bellechasse - Les Etchemins	68 200	76 100	26 500	32 500	2 800	3 100	97 500	111 700
Rive-Sud de la Capitale	2 900	4 500	1 700	1 900	400	200	5 000	6 600
Lotbinière	52 600	70 000	28 700	32 500	2 900	5 800	84 200	108 300
Mégantic	72 100	64 100	18 300	13 700	1 600	1 000	92 000	78 800
L'Érable - Bécancour	62 000	60 100	35 700	30 300	2 800	3 500	100 500	93 900
Portneuf	54 800	78 700	23 500	23 000	24 500	29 600	102 800	131 300
Rive-Nord de la Capitale	194 600	166 800	28 500	23 700	15 700	19 100	238 800	209 600
Charlevoix	58 700	66 300	500	3 400	13 400	19 800	72 600	89 500
Côte-Nord	44 100	39 700	–	–	–	–	44 100	39 700
<b>Total</b>	<b>610 000</b>	<b>626 300</b>	<b>163 400</b>	<b>161 000</b>	<b>64 100</b>	<b>82 100</b>	<b>837 500</b>	<b>869 400</b>



## Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ). Des discussions se sont déroulées afin de conclure une nouvelle entente selon de nouveaux principes d'établissement des taux. Ces discussions se poursuivront en 2018. Le Syndicat souhaite notamment pouvoir collaborer avec les syndicats voisins afin de mieux gérer le transport interrégional.

Le Syndicat a adopté et mis en place une nouvelle politique touchant les producteurs qui demandent de livrer

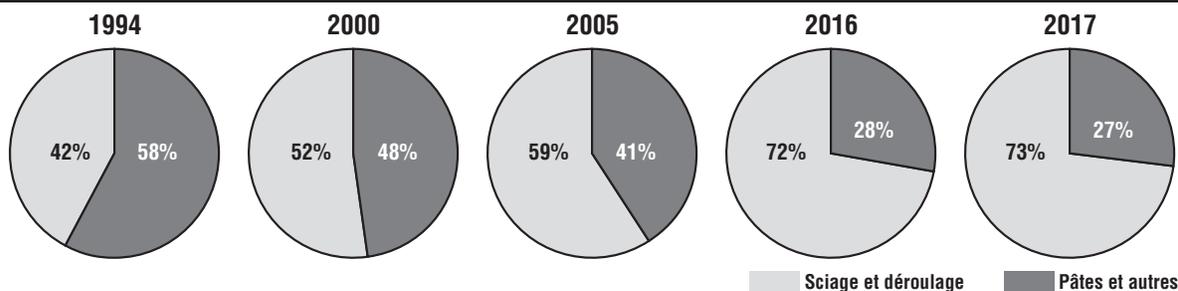
eux-mêmes le bois à pâte avec leurs propres équipements de transport.

Il y a eu un transfert de contrat autorisé dans la région de Mégantic.

Le Syndicat a participé avec la FPFQ et d'autres syndicats à des discussions officielles avec des représentants du ministère des Transports pour l'application de l'article 517.2 de la Loi sur le transport. Cet article porte essentiellement sur les amendes imposées aux différents intervenants dans le transport en cas de non-respect des limites de charge.

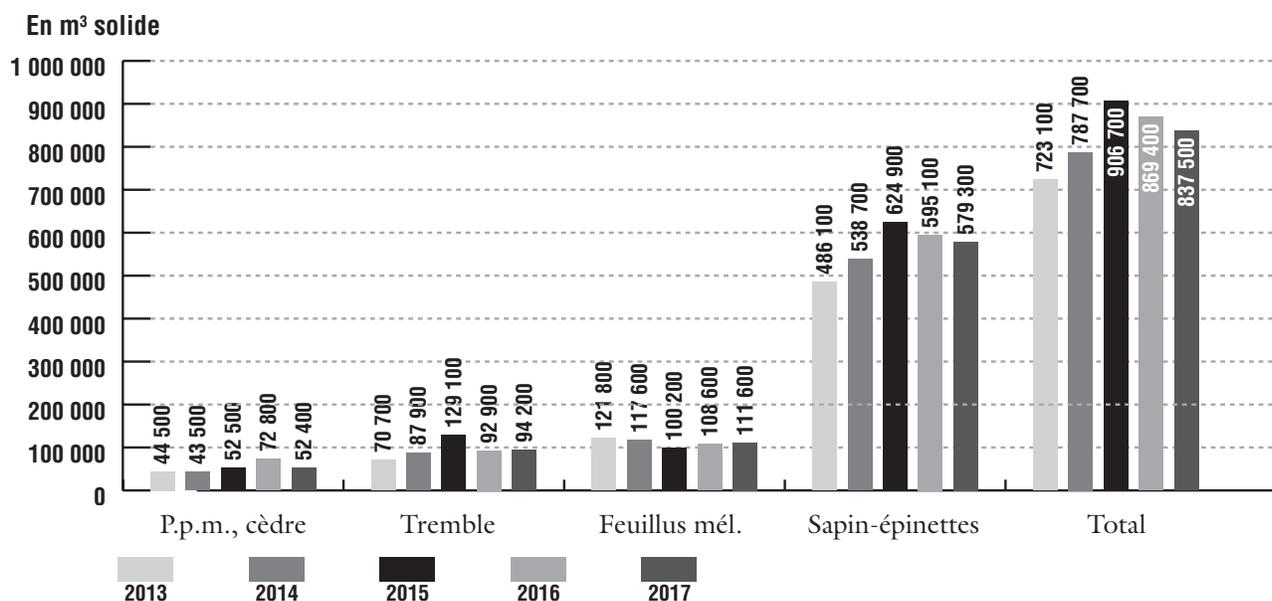
### TABLEAU 6

#### ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR TYPES DE MARCHÉS 1994-2017



### TABLEAU 7

#### ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR GROUPES D'ESSENCES 2013-2017





## L'information et la formation

### Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à quatre reprises. Les publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 13 300 exemplaires).

### L'infolettre électronique *Info Forestier*

L'infolettre électronique publiée par le Syndicat s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. Deux *Info Forestier* ont été envoyées au cours de l'année ainsi que cinq *Memo Forestier*.

### Les rencontres avec les propriétaires

Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Sept assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2017. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Plus de 150 propriétaires forestiers ont aussi été informés sur la situation dans les marchés et le conflit du bois d'œuvre.

Lors des six réunions de consultation et d'information de l'automne, les représentants du Syndicat ont de nouveau fait le point sur les nouvelles avenues de fonctionnement dans la mise en marché ainsi que la protection des milieux humides et des espèces menacées, et ce, devant près de 200 propriétaires forestiers.

### Les assemblées générales annuelles

Environ 115 délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 25 avril 2017. Le thème de cette journée était : *Une forêt privée : un patrimoine à transmettre*.

Les rapports présentés lors de ces assemblées ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et des résultats de mise en marché pour l'année 2016.



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC



Ces assemblées se sont terminées sur la traditionnelle période des résolutions après la conférence de M. Patrick Giroux sur le transfert d'une propriété forestière à ses héritiers ainsi qu'un retour sur l'histoire du Centre de Production de Plants Forestiers de Québec. Les titres des trois résolutions adoptées sont les suivants :

- Pour une évolution de la fiscalité foncière des propriétés à vocation de production forestière;
- Pour une juste responsabilisation en matière d'infraction pour le transport de bois en surcharge;
- Pour le respect du droit de propriété.

### Les projets de développement

En collaboration avec des syndicats de territoires voisins (Beauce et Côte-du-Sud) et l'Agence de mise en valeur des forêts privées de Québec 03, le Syndicat a réalisé deux projets pour identifier les peuplements forestiers vulnérables à la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces projets ont permis de publier des articles, de tenir quatre rencontres d'information avec des producteurs et, en collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec, de mettre en ligne une carte interactive permettant aux propriétaires de notre territoire de savoir s'il y a des peuplements vulnérables sur leurs propriétés. Cette carte peut être consultée sur le site de la Fédération, qui présente aussi de nombreuses informations utiles sur la tordeuse. [www.foretprivee.ca/tordeuse](http://www.foretprivee.ca/tordeuse)

Le Syndicat a aussi amorcé deux projets en collaboration avec les MRC de Portneuf et de La Jacques-Cartier. Ces projets souhaitent identifier les intérêts et les réticences de propriétaires forestiers qui ne sont pas présents dans les réseaux de la mise en marché et de la mise en valeur et à développer des stratégies de transfert de connaissances pour les intéresser à la gestion active de leurs propriétés. Ces projets se poursuivent en 2018.

Toujours en collaboration avec la Fédération provinciale, le Syndicat a collaboré aux travaux pour la mise sur pied d'une chaire de recherche et d'enseignement en forêt privée au sein de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval. Ce projet devrait se concrétiser en 2018 et contribuer à une meilleure formation des ingénieurs forestiers et à plus de connaissances pour orienter d'éventuelles politiques de développement. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, l'Université Laval, la Fédération et la compagnie Domtar sont les promoteurs actifs de ce projet.

### L'information pour le grand public

Le Syndicat a commandité le SPOT (Sympathique Place Ouverte à Tous), une place publique éphémère conçue et construite par les étudiants en architecture de l'Université Laval et des firmes d'architecture de Québec. La commandite a pris la forme d'un don de billots de

**TABLEAU 8**

#### ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN 2017

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francis	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel	1	1			
Affûtage de la scie à chaîne	4	1	4		2
Éclaircies et jardinage	1				1
Fiscalité forestière					1
Soirée d'information sur la TBE	1			2	3
<b>Total partiel</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
<b>Total général</b>			<b>22</b>		

tremble et de résineux utilisés dans les aménagements de la place. Un panneau indiquait que ce bois provenait d'une forêt privée située dans la ville de Québec et aménagée durablement.

### Les activités de transfert de connaissances

Près de 260 participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées. Au total, 22 activités ont été tenues dans le territoire du Syndicat. Le tableau 8 donne les détails de celles-ci.



### La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers parfois généraux, parfois très pointus. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Les dossiers de la réglementation municipale, de la protection des milieux humides, du financement des programmes de mise en valeur, de la stratégie provinciale de mobilisation de bois des forêts privées et des amendes en cas de surcharge de transport sont ceux pour lesquels le Syndicat a consacré le plus d'efforts, la plupart du temps à la demande ou en étroite collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec.

Des administrateurs et des employés du Syndicat ont aussi siégé à des structures comme les agences de mise

en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants et des associations forestières régionales. Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exercices de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers.

### La mise en valeur

#### Les agences de mise en valeur

Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 9 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

**TABLEAU 9**

#### AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTES DANS LE TERRITOIRE DU SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	M <sup>me</sup> Caroline Houde
Bois-Francis	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	M <sup>me</sup> Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M. Jean-Pierre Dansereau
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M. Normand Brisson
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Aimé A. Bertrand, Léo Gignac et Jean-Pierre Dansereau
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

\* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.



# La répartition des propriétaires, des membres et des délégués

Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

## Secteur 1 ..... Bellechasse – Les Etchemins

2 419 propriétaires

388 membres

24 délégués

- Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon ;
- Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC des Etchemins.

## Secteur 2 ..... Rive-Sud de la Capitale

790 propriétaires

91 membres

8 délégués

- Le territoire de la ville de Lévis ;
- Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ;
- Le territoire de la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.

## Secteur 3 ..... Lotbinière

2 174 propriétaires

319 membres

22 délégués

Le territoire de la MRC de Lotbinière.

## Secteur 4 ..... Mégantic

1 326 propriétaires

186 membres

13 délégués

Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC des Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).

## Secteur 5 ..... L'Érable – Bécancour

1 712 propriétaires

284 membres

17 délégués

- Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ;
- Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.

## Secteur 6 ..... Portneuf

2 503 propriétaires

280 membres

25 délégués

- Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ;
- Le territoire de la MRC de Portneuf.

## Secteur 7 ..... Rive-Nord de la Capitale

1 296 propriétaires

99 membres

13 délégués

- Le territoire des villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette ;
- Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier ;
- Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré ;
- Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.

## Secteur 8 ..... Charlevoix

1 558 propriétaires

143 membres

16 délégués

- Le territoire de la MRC de Charlevoix ;
- Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

## Secteur 9 ..... Côte-Nord

453 propriétaires

45 membres

5 délégués

- Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ;
- Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.

Nombre total de propriétaires : ..... 14 231

Nombre total de membres : ..... 1 835

Nombre total de délégués : ..... 143

# Les membres du conseil d'administration



**Gaétan Boudreault**  
Président  
Charlevoix, secteur 8  
Administrateur  
depuis 2006



**Léo Gignac**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Portneuf, secteur 6  
Administrateur  
depuis 1981



**Michel Côté**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Bellechasse-Les  
Etchemins, secteur 1  
Administrateur depuis  
2013 et de 1992 à 2011



**Denis Labonté**  
Rive-Sud de la Capitale,  
secteur 2  
Administrateur  
depuis 2002



**Réal Poirier**  
Lotbinière, secteur 3  
Administrateur  
depuis 1969



**Jacques Nadeau**  
Mégantic, secteur 4  
Administrateur  
depuis 2008



**Claude Breton\***  
L'Érable-Bécancour,  
secteur 5  
Administrateur depuis  
2017 et de 1989 à 2014



**Aimé A. Bertrand**  
Rive-Nord de la  
Capitale, secteur 7  
Administrateur  
depuis 2003



**Normand Brisson**  
Côte-Nord, secteur 9  
Administrateur  
depuis 1987

Note : Cette trame indique qu'il y a une mise en candidature au poste d'administrateur dans ce secteur en 2018.

\*M. Breton a terminé le mandat de M. Gaston Martineau qui a quitté ses fonctions en mai 2017.

## Le personnel



**Jean-Pierre Dansereau, ing.f.**  
Directeur général



**Gaétan Deschênes, ing.f.**  
Directeur adjoint à la  
mise en marché



**Alain Lamontagne, CPA**  
Directeur adjoint  
à l'administration



**Jonathan Beaudoin-Brousseau, ing.f.**  
Conseiller en mise  
en marché



**Caroline Houde, ing.f.**  
Conseillère  
en foresterie



**Michel Paradis, tech.f.**  
Mesureur licencié et  
transport de bois



**Thérèse Julien\***  
Secrétaire  
de service



**Alexis Turmel**  
Paiement  
des bois

\*M<sup>me</sup> Julien a remplacé M<sup>me</sup> Ginette Thivierge suite à son départ à la retraite en avril 2017.



## La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informar les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :

- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

## La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés. Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à l'aménagement forestier durable des forêts privées :

- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).



Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2

Tél. : 418 872-0770

Télec. : 418 872-7099

Courriel : [spfrq@upa.qc.ca](mailto:spfrq@upa.qc.ca)

Web: [www.spfrq.qc.ca](http://www.spfrq.qc.ca)